

### CONTEXTE

Les départements de la santé et de l'éducation de Pennsylvanie ont publié des [directives](#) pour que les écoles reprennent en toute sécurité l'apprentissage en personne pour l'année scolaire 2020-2021. Ces conseils visent à aider les écoles à créer un environnement sûr pour que les élèves apprennent tout en réduisant les risques de propagation du COVID-19.

Toutes les écoles de la maternelle à la 12e année devraient élaborer des plans de santé et de sécurité avant que les élèves ne retournent dans les bâtiments scolaires et reprennent l'enseignement en personne. Ces plans devraient inclure des mesures complètes de distanciation sociale:

- Entre le personnel et les autres adultes;
- Lors de l'utilisation du bus et du transport;
- Dans les salles de classe concernant les bureaux et la disposition des sièges;
- Dans des espaces et des couloirs alternatifs;
- Dans les terrains de jeux extérieurs;
- Lors de rassemblements et de sorties sur le terrain; et puis
- Pendant les repas et dans les cafétérias,

### MON ENFANT DOIT-IL PORTER UN MASQUE?

Tous les élèves doivent porter un masque facial (masque en tissu ou écran facial) qui couvre leur nez et leur bouche à l'intérieur de l'école et à l'extérieur lorsque la distance physique n'est pas disponible. Le 1er juillet 2020, la secrétaire à la Santé, le Dr Rachel Levine, a publié une [Ordonnance](#) exigeant que toutes les personnes portent un masque facial lorsqu'elles quittent leur domicile, y compris lorsqu'elles se trouvent dans des entités scolaires telles que les écoles publiques de la maternelle à la 12e année, les écoles de brique et de mortier et les cyber-écoles à charte, privées et les écoles paroissiales, les centres de carrière et techniques et les unités intermédiaires, parmi d'autres.

Les enfants de deux ans et plus sont tenus de porter un masque facial à moins qu'ils ne souffrent d'un problème de santé ou d'un handicap de santé mentale, documenté conformément à l'article 504 de la loi sur la réadaptation ou IDEA. Les couvertures faciales transparentes permettent davantage d'indices visuels et devraient être envisagées pour les élèves plus jeunes, les élèves sourds et malentendants et leurs enseignants.

Les écoles devraient prévoir des pauses couvrant le visage tout au long de la journée et maintenir une distance sociale pendant ces pauses. Les élèves peuvent retirer les masques faciaux lorsqu'ils:

- Mangent ou boivent lorsqu'ils sont espacés de 6 pieds;
- sont assis à un bureau ou dans des espaces de travail assignés à au moins 6 pieds de distance;
- participent à toute activité distante d'au moins 6 pieds; ou
- portent un masque facial crée une condition dangereuse pour faire fonctionner l'équipement ou exécuter une tâche.

### MON ENFANT DOIT-IL PORTER UN MASQUE PENDANT LES SPORTS SCOLAIRES?

Les entraîneurs, les athlètes et les spectateurs doivent porter des masques faciaux sauf s'ils sont à l'extérieur et peuvent constamment maintenir une distance d'au moins 6 pieds. Les athlètes ne sont pas tenus de porter un couvre-visage lorsqu'ils participent activement à des entraînements et à des compétitions qui empêchent le port de couvre-visage,

mais ils doivent porter un couvre-visage lorsqu'ils sont en marge, en pirogue, etc. et à tout moment, la distanciation sociale n'est pas possible.

## ET SI L'ÉCOLE DE MON ENFANT A UN CAS POSITIF DE COVID-19?

Le personnel du ministère de la Santé ou des départements de santé des comtés et des municipalités (CMHD) informera immédiatement l'entité scolaire dès qu'il sera connu qu'une personne avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 était présente à l'école ou à l'événement scolaire alors qu'elle était infectieuse. L'école doit suivre les instructions des directives pour réagir à la situation et travaillera en étroite collaboration avec le département ou le CMHD sur l'évaluation des risques, les recommandations d'isolement et de quarantaine et d'autres recommandations de contrôle des infections.

Suite à l'identification d'un cas confirmé ou probable, l'école doit attendre au moins 24 heures avant de nettoyer et désinfecter et fermer les zones utilisées par la personne malade.

L'entité scolaire devrait également créer un système de communication pour auto-déclarer les symptômes et pour informer le personnel et les familles ou les expositions et fermetures.

## COMMENT LE COVID-19 IMPACT SUR LA FRÉQUENCE DE MON ENFANT?

Les directives de quarantaine actuelles pour les contacts étroits d'individus atteints de COVID-19 peuvent poser des problèmes d'assiduité aux étudiants qui sont mis en quarantaine en raison d'un contact familial avec un cas. Les écoles devraient soutenir les élèves et le personnel mis en quarantaine en permettant la clémence dans l'absentéisme de l'enseignement en personne et des activités parascolaires et la transition vers l'apprentissage et le travail à distance.

## L'ÉCOLE DE MON ENFANT PEUT-ELLE FERMER?

Le ministère de la Santé continuera de surveiller les taux de transmission communautaire et d'autres paramètres de surveillance à travers le Commonwealth, y compris les éclosions spécifiques de COVID-19 de l'école de la maternelle à la 12e. Sur la base de la surveillance et la surveillance des maladies, le ministère peut (en coordination avec le ministère de l'Éducation), émettre des directives relatives à la fermeture des écoles ciblées dans le cadre d'une stratégie plus large d'atténuation de la santé publique.

## RESSOURCES POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations, visitez le [site web](#) du ministère et le [site web du CDC](#).  
De l'aide est disponible, contactez la Crisis Text Line en envoyant les lettres **PA au 741-741**.